



Monsieur le Commissaire enquêteur
Enquête publique PSMV
Cité municipale
4 rue Claude Bonnier
33045 Bordeaux cedex

Bordeaux, le 22 mars 2021

objet : Enquête publique PSMV
nos références : DH/HTR/FL/2021/005

Monsieur le commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant le Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), la ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole s'interrogent sur la cohérence des documents d'urbanisme concernant ce secteur.

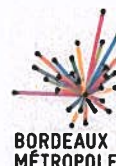
Le projet de PSMV ayant été arrêté en octobre 2019, et étant donné la procédure de 11^e modification du PLU engagée, il importe de veiller à la conformité des règlements respectifs de ces deux documents, notamment concernant le secteur de diversité sociale en centre historique (article 1.3.3. du règlement concernant les conditions particulières relatives à la diversité sociale, à l'habitat et au logement – partie 1.3.3.1 Habitat et diversité sociale). En effet, l'expérience de l'instruction des autorisations d'occuper le sol a permis à Bordeaux Métropole et à la ville de Bordeaux de constater que le règlement actuel du PLU nécessite d'être repris, pour préciser certaines notions sujettes à interprétation et à discussion avec des porteurs de projet, afin d'assurer son opérationnalité et dans l'objectif de pouvoir développer le logement locatif social sur le centre historique, actuellement fort dépourvu. La rédaction de la règle relative au Secteur de diversité social (SDS) dans le règlement du Plan de sauvegarde et de mise en valeur, pourrait ainsi être reformulée à la marge, sans en changer l'esprit, en cohérence avec la rédaction et le terme qui seront choisis pour le règlement du PLU.

C'est pourquoi, afin d'améliorer la lisibilité de la règle pour les porteurs de projets, et de s'assurer que la rédaction corresponde bien à la volonté souhaitée par les collectivités, nous souhaitons proposer une reformulation de l'écriture de la règle du SDS dans le PSMV, sans en modifier l'équilibre général.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Stéphane Pfeiffer
Adjoint au Maire en charge du logement à la ville de Bordeaux
Conseiller métropolitain délégué à l'innovation sociale dans l'habitat et habitats spécifiques inclusifs

HÔTEL DE VILLE
Place Pey Berland
33077 Bordeaux



Affaire suivie par
Hélène Trouve-Robin
Direction de l'habitat et politique de la ville
T. 05 33 89 55 17
h.trouverobin@bordeaux-metropole.fr